

# Folpet WG

**Fongicide de contact pour l'arboriculture, la viticulture et les cultures de houblon.**

## Description du produit en bref

Folpet WG est un fongicide de contact à action préventive utilisé en arboriculture et en viticulture pour lutter contre un grand nombre de champignons parasites.

## Matières actives

80% Folpet

## Formulation

Granulés à disperser dans l'eau (WG)

## Numéro d'homologation

W-7203

## Mode d'action

Le **Folpet** appartient au groupe chimique des Phtalimides (dicarboximides). Il entrave la germination des spores et la formation du mycélium de nombreux champignons parasites avant que ces derniers ne pénètrent dans la plante. Folpet est un fongicide de contact multi-site agissant sur divers sites des champignons. Jusqu'à aujourd'hui, aucune résistance n'est connue envers le Folpet. Dans les programmes fongicides, il est un excellent partenaire pour pratiquer une stratégie anti-résistance.

## Utilisation Arboriculture

### Fruits à noyaux

Dosage : 0.125% (2.0 kg/) contre le cylindrosporiose du cerisier, maladie criblée des Prunus et la pourriture amère des cerises. Contre la maladie criblée des Prunus faire une 1ère application avant fleur et une 2ème application pendant la fleur. Sur les autres maladies, traiter toutes les 2 à 3 semaines depuis la fin de la floraison. Délai d'attente : 3 semaines.

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

## Pommiers

Dosage : 0.125% (2.0 kg/ha) contre la tavelure et les maladies de conservation. Deux applications pendant la floraison réduisent le taux d'attaque de la pourriture de la mouche des pommes (Botrytis).

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Stratégie de lutte : Folpet WG est idéalement utilisé pour les traitements de fin de saison contre les maladies tardives des pommes. Comme le Folpet ne montre pas d'action stoppante, il est conseillé d'utiliser Atollan, Venturex ou Frupica SC avant fleur puis continuer avec un mélange de Slick + Atollan ou Stamina S + Captan en alternance pour finir avec Folpet WG. La cadence des applications (8-14 jours) doit se faire en fonction du risque d'infection du champignon et des conditions climatiques. Délai d'attente : 3 semaines.

## Utilisation Cultures ornementales

### Cultures ornementales en général

Dosage: 150-300 g/m<sup>2</sup> Arrosage contre les champignons pathogènes du sol. Application préventive.

## Utilisation Grandes cultures

### Houblon

Dosage : 0.25 % soit 2.25 à 5.0 kg/ha. Application préventive avant l'apparition des premières taches. Maximum 5 applications par année. Délai d'attente : 2 semaines.

## Utilisation Viticulture

### Vigne

Excoriose de la vigne : 0.15 % (1.2 kg/ha calculé sur un volume d'eau de 800 l/ha) contre l'excoriose.

Premier traitement : pointe verte. Second traitement après 8 à 10 jours.

Mildiou : 0.125 % (1.0 à 2.0 kg/ha) en pré- et post-floraison. Action partielle contre le rougeot.

Coïtre de la vigne : 0.15 % (2.4 kg/ha) dans un délai de 20 heures après une chute de grêle.

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

### Restrictions

Folpet WG ne peut pas être utilisé sur les poiriers. En viticulture, son utilisation est limitée au plus tard jusqu'au 15 août. Travaux successifs : porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection + un masque de protection respiratoire (P3) + des lunettes de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Pour protéger les organismes aquatiques il faut respecter une zone non traitée de 20 m en arboriculture et de 50 m en cultures de houblon par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG. Pour la protection contre les conséquences liées à une érosion, il faut respecter une zone enherbée sur toute la surface, au moins de 6 m. Pour protéger les

organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive ou à une éventuelle érosion respecter une zone non traitée, enherbée sur toute la surface, de 6 m par rapport aux eaux de surface en viticulture.

### Miscibilité

Folpet WG est miscible avec nos fongicides : Bordeaux S, Captan S, Cupric Flow, Cyflamid, Slick, Talendo, Soufralo, Oxycuivre 35, Frupica SC, Stamina S, Leimay et avec l'insecticide Gazelle SG ainsi que Goëmar Star.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

PI(PER):

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

## Mention d'avertissement

DANGER

## Phrases H

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H332** Nocif par inhalation. **H334** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Phrases P

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes les précautions d'usage.

**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P201** Se procurer les instructions avant utilisation.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.



GHS07



GHS08



GHS09

## En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

## Emballage

10 03 85 Emballage simple à 5 kg

10 03 85 Carton à 4 x 5 kg

## Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>